

INFORMATIONS

Nous avons décidé de vous informer car la situation, évolue rapidement concernant l'avenir de l'entreprise et, bien entendu, les avantages qui en découlent au niveau social.

Il faut que vous sachiez que les semaines qui vont arriver vont être décisives pour l'avenir de notre entreprise puisque **la décision de reprise et ses conditions doit nous être présentée par le Tribunal de Commerce de Versailles le 13 Juillet prochain.**

Le 3 Juin 2009, nous avons été réuni en CCE et le 4 Juin 2009 en séance plénière du Tribunal de Commerce de Versailles.

Voici un résumé de ces deux importantes réunions.

Tout d'abord, l'Administrateur Judiciaire et la Direction Générale ont présenté les comptes financiers qui démontrent que le Groupe peut tenir jusqu'à la mi-Septembre 2009.

Il nous a été présenté en CCE, la liste des repreneurs qui sont au nombre de 9 :

- GESTAMP
- HALBERG PRECISION
- MAGNETTO
- SNOP
- GMD
- DEMETAL
- EMARC
- BOWDEN
- MGI COUTIER

Il est à noter que se cache derrière le Groupe **DEMETAL**... notre ancienne usine Turque de **Bursa d'OXFORD**... pays Low-Cost qui ne cherche sans doute qu'à récupérer quelques productions.

Cette proposition n'est donc pas sérieuse !

On peut constater que la plupart de nos principaux concurrents ont fait des propositions, ce qui démontre le Savoir Faire que représentent nos entreprises.

8 Groupes ont présenté des propositions pour la partie « **Structures de Caisses** » dont St FLO fait partie et 5 pour la partie « **Mécanismes** ».

Après discussion, il a été décidé :

- La présentation aux membres du CCE de la synthèse des propositions des candidats à la reprise dans la semaine du 15 au 19 Juin 2009.
- L'audition de chaque repreneur par le CCE durant 2 à 3 jours la semaine suivante ce qui a également pour but de faire évoluer les propositions de reprise.
- L'examen par le Tribunal de Commerce des dernières propositions en séance plénière le 7 Juillet, après que le CCE les ait examinés 48 heures avant.
- Le délibéré du Tribunal de Commerce sur le choix du repreneur le 13 Juillet.

Ce calendrier suppose donc des dernières réunions de CCE et CE avant le 17 Juillet pour une application immédiate, soit avant les Vacances, des propositions de reprise.

Par exemple, s'il y avait des licenciements, **ceux-ci auraient lieu immédiatement, avec un délai d'un mois** (soit en plein mois d'Août).

Or, nous avons tous observé que, ces derniers mois, tous les Groupes ou entreprises en dépôt de bilan ont été repris sur un calcul mathématique de base :

- exemple : - **40 %** de Chiffres d'Affaires = **40 % de licenciements**, en particulier des indirects.

Lors du CCE, tous les élus ont réaffirmé qu'ils n'accepteraient plus aucun licenciement dans leur entreprise et qu'il fallait que les constructeurs **RENAULT et PSA** nous donnent des charges de travail pour tout le personnel permanent actuel.

Pour aller dans ce sens, une intervention préliminaire a été effectuée par le secrétaire adjoint du CCE lors de la séance du Jeudi 4 Juin au Tribunal de Commerce de Versailles en direction du Président, des Juges et du Procureur de la République.

Après que vos représentants se soient exprimés, **le Président a rappelé que notre Groupe était « atypique » car totalement dépendant des décisions des Constructeurs.**

Il comprenait donc notre partie d'intervention qui rappelait que si jusqu'à présent tout s'était bien passé par le dialogue et sans conflit, **il n'en serait pas de même si on touchait de nouveau aux effectifs salariés.**

Le Procureur de la République s'est engagé à intervenir auprès des repreneurs pour faire évoluer leurs propositions et donc sauvegarder tous les emplois.

Ces deux réponses démontrent très clairement que le Tribunal sera à notre écoute et, nous pouvons l'affirmer, nous serons très observés par les différents décideurs dans les semaines à venir.

C'est pourquoi, au niveau de la CGT, nous avons déjà pris un certain nombre de décisions qui, nous n'en doutons pas, seront partagées par toutes les Organisations Syndicales et les salariés du Groupe.

En effet, il est urgent que nous nous mobilisions maintenant car, après le 13 Juillet, ce sera trop tard puisque nous serons en pleine période de Congés Payés.

Or, la prise en charge par les AGS des indemnités de licenciements ne se fait que dans un délai maximum d'un mois après la décision du Tribunal, CCE, CE, soit par exemple :

- Dernière réunion du CE le 17 Juillet
- Licenciements prononcés le 16 Août au plus tard !

QUE RISQUONS NOUS ?

C'est simple, le calcul mathématique d'alignement du Chiffre d'Affaires connu sur l'effectif donne pour St Florent :

Le passage des effectifs sous la barre des 100, ce qui posera la question de la viabilité du site et donc de sa pérennité !!!

La CGT, qui s'est réuni d'ailleurs le Lundi 8 Juin 2009 à Montreuil, avec y compris la participation de représentants CGT de RENAULT, PSA et des différents repreneurs, a donc décidé :

- **L'envoi d'une lettre** au nom des élus du CCE, **aux Présidents des 2 Constructeurs Français**, pour leurs présenter notre position afin d'obtenir une rencontre avec les responsables des Achats pour nous attribuer du Chiffre d'Affaires.

- **Une journée de grève et de manifestations le Vendredi 12 Juin 2009** en direction des Sous Préfectures et Préfectures dans tous nos sites du Groupe WAGON pour exiger l'intervention de l'Etat vis-à-vis des Constructeurs.

En effet, il ne faut pas oublier que le Président SARKOZY avait demandé à RENAULT et PSA de ne plus délocaliser, voire de relocaliser des productions en France.

A part la relocalisation de la Clio II qui donne du travail à 400 salariés de RENAULT Flins, rien d'autre n'a été fait au contraire !

Aux questions concernant le paiement des salaires, acompte du 13^{ème} mois et prime vacance la direction générale et l'administrateur ont répondu qu'ils seront versés en temps et en heure.

Vos élus ont sollicités une audience auprès de Mme le Préfet en vue de lui expliquer la situation et surtout notre position concernant nos emplois.

Pour appuyer notre démarche, nous appelons les personnels à débrayer 1h30 en fin de poste le 11 ou 12 juin selon leurs équipes.

Afin d'exiger le maintien de l'effectif actuel sur St Flo, tous les salariés doivent se sentir concernés, il ne faudra pas venir « pleurer » après le 13 Juillet 2009 !

La CGT n'exclut d'ailleurs pas une décision de Grève Générale dans tous nos sites WAGON d'ici la fin du mois si nous n'obtenons pas des garanties d'emplois.

Nous en discuterons bien sur dans les futures Assemblées Générales du personnel.

Le COMITE D'ETABLISSEMENT